



APPRO Service

1, rue des Morelles

ZA Euro – Val de Loire

41 330 FOSSÉ

**CALCUL DU MONTANT
DES GARANTIES FINANCIERES**

Sommaire

1. GENERALITES.....	2
1.1. IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT.....	2
1.2. DISPOSITIONS FINANCIERES ET SITUATION ADMINISTRATIVE	2
2. CALCUL DU MONTANT DES GARANTIES FINANCIERES.....	3
2.1. PARAMETRES DE CALCUL	3
2.2. SCENARIOS	3
2.3. DEFINITION DU MONTANT DE LA GARANTIE FINANCIERE	3
3. CONCLUSION : MONTANT GLOBAL DES GARANTIES FINANCIERES	7

1. GENERALITES

1.1. Identité de l'établissement

Raison sociale :	APPRO SERVICE
Adresse postale :	ZA Euro Val de Loire 1, rue des Morelles 41 330 FOSSÉ
Nature juridique :	Société par Actions Simplifiée au capital de 465,8 k€.
Code APE :	7022Z – Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
Code RCS :	BLOIS 478 848 666
Téléphone / Télécopie :	02-54-81-47-88 / 02-54-33-00-42
Direction :	M. Eric BARBEDETTE, Directeur Général Groupe M. Frédéric LANCHAIS, Directeur APPRO Service Mme Audrey HAMELIN, Responsable Sécurité

1.2. Dispositions financières et Situation administrative

La société APPRO Service relève du 3° de l'article R516-1 du Code de l'environnement. (Installation soumise au régime de l'autorisation avec Servitudes d'Utilité Publique). Elle figure dans la liste des établissements qui ont pour obligation de constituer des garanties financières.

Ces garanties financières visent à assurer :

- la surveillance et le maintien en sécurité de l'installation en cas d'événement exceptionnel susceptible d'affecter l'environnement.
- les interventions en cas d'accident ou de pollution.

La société APPRO Service est actuellement soumise à Autorisation d'Exploiter avec Servitudes d'Utilité Publique au regard de la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE.)

Les arrêtés préfectoraux en vigueur, délivrés par la préfecture du Loir-et-Cher, et établissant les conditions d'exploitation du site sont les suivants :

- ⇒ Arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter n° 2007-185-14 en date du 4 juillet 2007
- ⇒ Arrêté préfectoral complémentaire n° 2008-128-2 en date du 7 mai 2008
- ⇒ Arrêté préfectoral complémentaire n°41-2017-11-410-002 en date du 10 novembre 2017

Le montant total des garanties financières qui a été constitué en février 2014 était de 780 K€.

La présente méthode de calcul s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle construction présentée par APPRO Service dite « tranche VII ». La méthode reste identique à celle proposée en 2014, seule la base est modifiée en tenant compte des nouvelles superficies de cellule de stockage.

2. CALCUL DU MONTANT DES GARANTIES FINANCIERES

2.1. Paramètres de calcul

L'estimation des coûts prendra en compte le risque le plus élevé correspondant à l'incendie d'une cellule de stockage de produits agro pharmaceutique.

L'ensemble des moyens passifs de prévention et de protection seront intégrés dans l'approche des conséquences financières.

Les moyens de prévention et de protection entrant dans la sécurité active dans les différentes hypothèses de dysfonctionnement seront également pris en compte.

2.2. Scénarios

	Qualité des produits	Intact	Endommagé	Calciné *
Sc. 1	Systèmes de détection et d'extinction opérationnels	99,80%	0,20%	/
Sc. 2	Systèmes de détection non opérationnels mais autres moyens mis en œuvre	50%	25%	25%
Sc. 3	Dysfonctionnement des systèmes, incendie non circonscrit dans le hall	/	/	100%

* Diminution du poids des produits par 2 lorsqu'ils sont calcinés

2.3. Définition du montant de la garantie financière

Pour que le calcul soit cohérent, APPRO Service a déterminé l'incendie dans une cellule type de 2744m² et la prise en compte du taux d'occupation moyen sur l'année de 80% (soit 2195 tonnes). L'évaluation financière que vous trouverez ci-dessous est calculée à partir des estimations d'entreprises habilitées pour les activités suivantes :

- ⇒ le transfert et le traitement des déchets,
- ⇒ le nettoyage,
- ⇒ la sécurisation du site.

2.3.1. Transfert et traitement des déchets

(1) : Suivant évaluation SOA du 5 décembre 2017.

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Tonnage global	2195	2195	2195
Tonnage produits intacts	2190	1097	-
Coût produits intacts	- €	- €	- €
Tonnage produits endommagés	4	549	- €
Coût produits endommagés ⁽¹⁾	7 546 €	876 204 €	0 €
Tonnage produits calcinés	-	274	1097
Coût produits calcinés ⁽¹⁾	0 €	54 800 €	219 400 €
Coût total HT traitement déchets	7 546 €	931 004 €	219 400 €
Coût TTC traitement des déchets	9055.20 €	1 117 204.8 €	263 280 €

2.3.2. Nettoyage du site

Dans le cas d'un incendie d'une cellule, plusieurs scénarios sont envisageables en fonction de l'efficacité des barrières :

- Les systèmes de détection et d'extinction sont opérationnels → noyage total de la cellule par la mousse
- Le système de détection ne fonctionne pas mais les moyens internes ou externes permettent l'extinction du hall → même volume d'eau et d'émulseur que dans le scénario 1 (soit après déclenchement manuel du système d'extinction ou intervention des sapeurs-pompiers)
- Les dysfonctionnements des systèmes et les moyens mises en œuvre ne permettent pas de circonscrire l'incendie du hall. → pas d'extinction à mousse. Nous considérons que les besoins en eau employés par les sapeurs-pompiers seront supérieurs au volume considéré en cas d'extinction mousse. Cependant les eaux d'extinction récoltées après incident seront inférieures à ce volume en raison de l'évaporation de l'eau lors de l'incendie. Par conséquence, nous n'avons pas évalué le scénario n°3.

Suivant, le retour d'expérience de l'incident du hall D le 17/05/2017, nous avons évalué le traitement de 275m³ d'eau d'extinction pour une cellule de 2744m².

	Scénario 1 = Scénario 2	Scénario 3
Transfert des eaux d'extinction vers le bassin de rétention	18 187 €	- €
Pompage bassin rétention + traitement	60 545.83 €	- €
Nettoyage de la cellule	13 500 €	- €
Coût HT du nettoyage du site	92 232.83 €⁽¹⁾	- €
Coût total TTC nettoyage du site	110 679.39 €	- €

2.3.3. Sécurisation du site

L'objectif de la mise en sécurité est de supprimer les risques consécutifs à l'incendie d'un hall de stockage et donc de prendre les mesures de protection des personnes et de l'environnement. A l'issue des travaux de sécurisation, le hall aura été vidé de son contenu et les locaux seront disponibles pour les opérations de dépollution.

Les opérations mises en œuvre pour assurer la sécurité du site sont :

Risques	Actions	Acteurs
Intrusion	Gestion des accès, organisation de la surveillance	Personnels du site / intervenants extérieurs
Mise en sécurité du site	Clôtures, aménagement des accès, étaielements, mise en sécurité électrique, Reconstruction des canalisations pour la continuité de la protection des autres cellules	Intervenants extérieurs
Déblaiement	Dégagement du contenu de la cellule (hors produits) > racks effondrés	Intervenants extérieurs

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Intrusion : (x) semaines de surveillance par une entreprise spécialisée ⁽¹⁾	0 €	0 €	0 €
Mise en sécurité du site ⁽²⁾	17 100 €	205 650€	411 300€
Déblaiement ⁽³⁾	0 €	15 921.04€	31842.08€
Coût HT sécurisation du site	17 100 €	221 571€	443 142.08€

Coût TTC de sécurisation du site	22 419 €	265 885.20€	531 770.49€
---	-----------------	--------------------	--------------------

- (1) : la société APPRO Service emploie un prestataire de sécurité dans le cadre de son activité, les agents présents réaliseront la surveillance du site.
- (2) : suivant évaluation des travaux de mise en sécurité d'une cellule réalisée par économiste en date du 20/12/2017
- (3) : suivant devis GTTP du 29 mai 2013 (actualisé avec l'indice TP 01 : 105.2 de sept-2017 validé au JO du 22/12/2017 > indice TP 01 en 05/2013 : 108.15). Les prestations de gestion des déchets ont été incluses dans la première partie (traitement des déchets). Nous avons réactualisé dans le devis GTTP, les prestations : création de deux accès, transfert (4 jours) et transport du matériel (estimé à 495T). Etant donné que nous sommes que sur le retrait des racks, il n'y a pas de destruction mais une valorisation des métaux qui n'apparaît pas dans cette évaluation financière.

3. CONCLUSION : MONTANT GLOBAL DES GARANTIES FINANCIERES

Synthèse des coûts par scénario :

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Coût traitement des déchets TTC	9 055.20€	1 117 204.8€	263 280€
Coût nettoyage du site TTC	110 679.39€	110 679.39€	
Coût sécurisation du site TTC	22 419€	265 885.20€	531 770.49€
TOTAL TTC	142 153.59 €	1 493 769.39 €	795 050.49 €

Le coût global de la mise en sécurité du site et du traitement des pollutions générées s'élève à 1 493 769.39 €.

La proposition d'APPRO SERVICE est le dépôt d'une garantie financière arrondie à 1 490 000 €.

Le document attestant la constitution de garanties financières sera délivré par des organismes de crédit.